

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

## Abonnés de « La Sentinelle »

Réglez votre abonnement en utilisant le Compte de chèques (IV B 313). Ce mode de paiement vous évite des frais et simplifie la besogne de l'administration. Les remboursements du deuxième trimestre seront expédiés lundi 17 avril. Ouvriers conscients, soutenez votre journal en payant ponctuellement votre dû !

L'Administration.

N. B. — Cet avis concerne tous nos abonnés du dehors donc aussi ceux des localités où nous avons un caissier.

## Les mauvaises lectures

Un de nos fidèles abonnés, habitant Lugano, nous avait offert, dernièrement, de payer, en faveur du Dépôt militaire de malades de cette localité, un abonnement à *La Sentinelle*. Il nous pria, en même temps d'écrire au chef du dépôt pour lui demander s'il acceptait que nous lui envoyions notre journal dans ce dessein. Ce que nous fîmes. Voici la réponse qui nous est parvenue :

Monsieur,

En réponse à votre carte du 30 mars 1916, je vous remercie de votre offre de nous envoyer votre journal pour les malades du Dépôt de Lugano ; mais nos malades sont abondamment pourvus de lectures de toutes sortes, et je crois superflu d'introduire un nouveau journal dans le Dépôt, étant donné surtout les tendances antimilitaristes de *La Sentinelle*. Récevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Compagnie sanitaire de montagne V/I  
 Le commandant, ROSSIER, capit.

Cette lettre appelle quelques courts commentaires. Nous croyons tout d'abord qu'il est un peu excessif de prétendre que les malades du Dépôt de Lugano sont « abondamment pourvus de lectures de toutes sortes » ; des journaux dans le genre de *La Sentinelle* ne doivent-ils pas y manquer totalement, Monsieur le Commandant ne tolérant pas les feuilles à tendances antimilitaristes ? « De toutes sortes » est donc de trop. Autre chose. Monsieur le Commandant, « croit superflu d'introduire un nouveau journal dans le Dépôt ». Soit. Mais c'est là une opinion toute personnelle qui ne serait peut-être pas partagée par ceux qui y sont traités et dont il eût été pour le moins convenable — car ce sont des citoyens — de demander l'avis. Cela devrait être une règle, ou du moins une habitude, en démocratie. Il est vrai que la démocratie... et l'armée !

Mais passons plus loin. « Étant donné surtout les tendances antimilitaristes de *La Sentinelle* ». Ça, c'est le bouquet. Monsieur le Commandant craint la contamination.

Il redoute que notre journal produise au Dépôt de malades de Lugano, une révolution comparable à celle que provoquerait l'irruption d'un loup dans une bergerie ou d'un faune dans un couvent de nonnes.

Cela montre que *La Sentinelle*, malgré son allure et ses intentions pacifiques n'est pas sans inspirer un effroi salutaire aux piliers du régime actuel.

Cela montre aussi que les patriotes bourgeois n'ont pas une foi bien grande en la force et en la valeur morales des principes qu'ils défendent ; sans quoi, empêcheraient-ils qu'ils soient mis en balance avec les nôtres ? Appréhenderaient-ils, par exemple, qu'un journal socialiste figurât, isolé, parmi la multitude des ses confrères « bien pensants » ? Les maîtres de l'heure doivent donc établir leur influence sur des fondements bien fragiles puisqu'il suffirait de si peu de chose pour la contrecarrer ou la dépasser !

La réponse du Commandant du Dépôt de malades de Lugano permet de constater — de plus et une fois de plus — que la réaction conserve la plus grosse part de sa puissance, non par la supériorité intellectuelle ou morale de son action et de sa pensée sur les volontés et les énergies nouvelles, mais simplement, en étouffant par des coups de force et des abus de pouvoir, tout concept et toute raison qui lui sont étrangers.

Si sa cause était bonne, son idéal élevé, ses moyens seraient irréprochables.

Mais le malheur — à moins que ce soit la justice immanente ! — veut que ses procédés vexatoires, d'intimidation, de coercition et de violence lui nuisent plus qu'ils ne la servent. La réaction, en accumulant des embûches et des obstacles sous les pas de l'idée libératrice, lui donne des ailes pour les éviter et les surmonter mieux.

C'est ce que n'ignorait pas Monsieur le Commandant, s'il était aussi Monsieur le Philosophe.

Gustave NEUHAUS.

## La crise dans la Social-Démocratie allemande

Ce que disent les chefs de la minorité

Lédebour déclare dans le « Vorwärts » :  
 La déclaration du président de la députation socialiste au Reichstag, concernant les événements du 24 mars est telle qu'elle peut induire en erreur de différentes manières et exige ainsi les rectifications suivantes :

Il déclare que les mesures prises contre la minorité sont dues à l'attitude de celle-ci en présence du budget de guerre. Cette attitude aurait été aggravée par le fait que la minorité, en séance du groupe, n'aurait pas fait part de son intention de charger Haase de motiver le vote contre le budget d'urgence.

C'était là le seul moyen de nous prémunir contre les manœuvres de la majorité pour nous dépouiller de nos droits. En agissant autrement, il est presque certain que nous n'aurions pu motiver notre refus, qui était d'ailleurs la seule logique du vote du 21 décembre et de notre déclaration à l'appui. Depuis la guerre, la majorité avait brutalement refusé à plusieurs reprises que la minorité expose ses vues. La majorité nous avait vu reprendre notre liberté d'action au 21 décembre et nous n'estimons pas qu'il était nécessaire d'une déclaration nouvelle pour continuer.

Quand la majorité eut refusé, ainsi que nous le proposons, que Haase prit la parole pour répondre au chancelier, notre bon droit nous permit de l'en charger sans provoquer une discussion nouvelle.

Il est inexact également que nous ayons admis qu'aucun discours politique ne devait avoir lieu avant celui du chancelier. Quand une telle déclaration fut faite dans notre groupe après la grande scène du 24, j'ai interrompu le président pour lui infliger un démenti catégorique, quoique nous ayons décidé de ne plus discuter avec la majorité.

Il est inexact que nous ayons accepté de ne présenter aucun obstacle au vote du budget d'urgence. C'était entendu pour la deuxième et troisième lecture, mais nous avions fait nos réserves : « si aucun incident ne surgit » car nous nous attendions bien à ce qu'on cherchât à empêcher la minorité de parler.

Bernstein, interviewé par un rédacteur de la « Volkszeitung » de Berlin, a répondu ce qui suit :

Au point de vue de la camaraderie, je regrette la scission, mais je ne crois pas que les effets politiques de celle-ci soient nuisibles. Elle peut même avoir d'heureuses conséquences. Avec raison le « Vorwärts » déclare qu'elle diminuera les occasions de frotements. Les deux groupes demeureront indépendants et une fois les esprits calmés ils éviteront les agressions réciproques. Ainsi je ne tiens pas pour impossible que plus tard, comme cela est arrivé dans des partis analogues, on se mettra d'accord sur cette importante question de tactique parlementaire contre les partis de la droite.

Nous ne pouvons reconnaître un acte d'indiscipline dans l'intervention de Haase. D'ailleurs les divergences sont plutôt des questions de fond que de forme.

Quant à la question d'une scission dans le parti, nous préférons laisser le prochain congrès se prononcer.

Les deux groupes séparés pourront d'ailleurs encore se réunir. La séparation n'est pas telle que l'accord ne puisse régner entre les deux groupes au sujet de nombreuses questions particulières et qu'on ne puisse continuer d'entretenir des rapports intellectuels. Tous, nous nous sentons membres d'un même parti. Nous sommes déjà accoutumés à de profondes divergences d'opinion.

Hugo Haase, interviewé également, a dit : Longtemps redoutée, la scission est là ! Il serait faux, dit Haase, après avoir rappelé les mesures prises par la majorité, d'y voir une scission dans le parti. Celui-ci y gagnera en force et quand sera finie la guerre un travail d'unité de la députation socialiste en bonne direction sera possible.

Le danger de scission date du 4 août 1914. La minorité, dans l'idée que la guerre serait de courte durée, avait renoncé de s'expliquer publiquement. Mais les prévisions sur la durée de la guerre ne s'étant pas réalisées et la majorité ayant glissé toujours plus bas la minorité dut se décider à réagir.

La tactique de la majorité était de soutenir que le prolétariat avait tout à gagner pendant la guerre, à marcher avec la bourgeoisie et à fournir des documents à l'appui. Le prolétariat, qui voyait les énormes oppositions existant entre les intérêts des deux classes, ne savait plus que penser.

En décembre 1915, la majorité qui nous vit 44, nous concéda un orateur et crut avoir rempli sa tâche en embellissant les considérations du chancelier et des bourgeois, puis, après le refus du chancelier de faire des propositions de paix, en votant

les 10 milliards. La minorité ne put se rendre complice et vota contre. En ce moment déjà on pensa lui retirer ses droits dans la députation.

Survinrent les projets d'impôts que le groupe socialiste attaqua vivement. Cela n'empêcha pas la majorité de se déclarer prête à voter le budget d'urgence pour 3 mois. On ne peut concevoir une contradiction plus brutale, car cela favorisait les projets d'impôt qui frapperont la classe ouvrière.

Il est compréhensible que les 20 ne pouvaient abandonner la voie inaugurée et que les critiques du budget accentuaient. On nous dit que le vote de ce budget d'urgence n'aurait été qu'une formalité. Il faut se souvenir qu'au 4 août 1914 la fraction unanime vota contre le budget d'urgence. Cette fois-ci la majorité l'approuva. C'est là un fait grave et non une formalité. Se taire, en ces circonstances, eût été une trahison criminelle à l'égard du Parti.

## La douceur coupable

De « l'Humanité » :

Pour avoir vendu au bon public qui les lui achetait de confiance de prétendus « pastilles de suc de viande » qui devaient nourrir six fois plus qu'un beefsteack et qui nourrissent six fois moins qu'une semelle de carton, un honorable négociant a été traduit récemment en correctionnel. Alors qu'il était avéré cependant que cet honorable négociant, fournisseur attiré et exclusif de l'Élysée et des ministères, avait dupé le monde et indignement spéculé sur le désir qu'on a d'envoyer aux soldats des nourritures substantielles et réparatrices. Les juges civils n'ont trouvé dans l'arsenal de nos lois qu'une amende à lui coller. Mille francs en tout et pour tout — c'est-à-dire beaucoup moins, je suppose, que ne lui avait rapporté son coupable négoce.

Certainement aucune théorie n'est plus injuste que celle de « l'exemple » — qui veut qu'on accable un délinquant « pour effrayer les autres ». A appliquer ce système on arrive à des résultats excessifs et détestables dont une saine justice se gardera toujours.

Mais s'il ne faut pas qu'un homme paie pour des fautes que d'autres n'ont pas encore commises, il ne faut pas non plus que la peine qu'on prononce contre lui soit comme un encouragement à l'imiter !

Et qu'est-ce, sinon cela, que cette dérisoire amende de cinquante louis « infligée » à ce fabricant de pastilles-atrappes ?

Depuis des mois que dure la guerre, ce n'est pas la première fois qu'on a l'occasion de faire de semblables remarques, et il est regrettable assurément qu'on n'en paraisse pas vouloir tenir compte.

L'opinion publique, qui est d'autant plus réfléchie souvent qu'elle est moins bruyante, ne s'y trompe pas. Et, sur le chapitre de ces condamnations si douces pour les fraudeurs, dupeurs, trompeurs, truqueurs, pour lesquels la guerre n'est qu'occasion à profit malhonnête, il y a longtemps qu'elle s'est formée :

« Si les lois sont insuffisantes, que n'en fait-on d'autres ? Si elles sont suffisantes, que ne les applique-t-on ? »

Victor SNEED.

## L'attaché militaire allemand

La « National Zeitung », de Bâle, a annoncé jeudi que l'attaché militaire allemand à Berne allait être rappelé et envoyé, avec le commandement d'un régiment, sur le front allemand.

Le « Bund » met cette nouvelle en doute, tout en disant que M. de Bismarck est actuellement à Berlin pour affaires de service, mais va revenir incessamment.

La « National Zeitung » maintient son affirmation et dit que le gouvernement allemand a voulu prévenir tout ce qui pouvait donner lieu à des malentendus et troubler les bons rapports entre les deux pays.

Mais les « Basler Nachrichten » publient un communiqué qui nous paraît trancher la question et dont nous donnons ici la traduction :

« Comme le consulat allemand de Bâle apprend de source informée, les nouvelles répandues au sujet d'un prochain rappel de l'attaché militaire major von Bismarck sont sans aucun fondement.

Il n'y a aucun motif pour qu'il soit rappelé.

Comme il nous a été affirmé les racontars répandus par des journaux français et autres, d'après lesquels il aurait été mêlé dans des affaires d'espionnage seraient moins que quoi que ce soit propres à ébranler sa situation.

Et si pourtant il y avait été mêlé ? L'espion Behrmann pourrait donner à ce sujet des éclaircissements et le dossier du procès de Zurich aussi.

## La terreur en Belgique

Du « Journal de Genève » :

Deux savants, deux professeurs d'Université, MM. Henri Pirenne et Paul Frédéricq, viennent d'être arrêtés à Gand par ordre du gouverneur provisoire de la Belgique et transportés en Allemagne pour y être enfermés dans un camp de concentration. L'un et l'autre sont professeurs à l'Université de Gand. M. Henri Pirenne y enseignait l'histoire du moyen-âge et plus particulièrement l'histoire de Belgique. Il est l'auteur de la grande « Histoire de Belgique », dont il a souvent été cité des extraits dans ces derniers temps et qui est un des monuments historiques les plus considérables parus au cours de la plus récente décennie. M. Paul Frédéricq enseignait à l'Université de Gand l'histoire de la langue flamande et l'histoire des Flandres. Il était l'un des chefs du « mouvement flamand » en Belgique, rédacteur en chef d'un des principaux organes de ce mouvement et l'un des dirigeants de l'« Algemeen Nederlandsch Verbaad », c'est-à-dire de l'Association générale néerlandaise, qui a de nombreuses ramifications en Hollande.

Tous deux sont membres de l'Académie royale de Belgique, classe des lettres.

Le motif de leur arrestation et de leur déportation en Allemagne est le refus d'approuver la flamandisation de l'Université de Gand, où l'enseignement se donnait jusqu'ici en français. Depuis longtemps les Flamands demandaient qu'à côté des trois universités de langue française, Bruxelles, Liège et Louvain, celle de Gand fût transformée en université flamande. Ce vœu n'avait pas jusqu'ici été réalisé et l'hostilité que cette idée rencontrait dans les milieux politiques et scientifiques avait provoqué avant la guerre un antagonisme très vif entre les deux groupes ethniques de la Belgique.

Les Allemands, dans l'espoir de se concilier les populations flamandes et d'accroître la rivalité des flamands et des wallons, — ils n'ont pas d'autre principe que de diviser pour régner, — ont récemment annoncé l'intention de modifier, dès l'année scolaire prochaine, le régime de l'Université de Gand et de faire de celle-ci une université désormais essentiellement flamande.

Les Flamands, par l'organe du groupe politique qui les représente ont répondu à une ordonnance de M. von Bissing dans ce sens que la question de la flamandisation de l'Université de Gand était une question nationale intérieure qui ne regardait que les Belges et qu'ils n'accepteraient pas de la main des Allemands le cadeau qu'ils voulaient leur faire. Tout le corps professoral de l'université gantone, à l'exception d'un ou deux fanatiques flamands, s'est rangé à cet avis, à sa tête les deux professeurs qui viennent d'être arrêtés. Ils avaient fait savoir qu'ils ne reprendraient pas leurs cours en octobre prochain, si l'université de Gand était transformée en université flamande par les Allemands. Telle est la raison de leur arrestation et de leur déportation en Allemagne.

Pas plus qu'avec les documents tripotillés qu'elle publia naguère pour démontrer que la Belgique avait elle-même abandonné sa neutralité en se liant à l'Angleterre et à la France, la « Gazette de l'Allemagne du Nord » n'aura de succès avec les statistiques des condamnations prononcées en Belgique et ne réussira à faire croire que les Belges bénissent l'odieuse régime qui leur est imposé. Les conquérants n'ont pas trouvé jusqu'ici le moyen de se faire aimer.

## L'affaire Lallemand

Les « Basler Nachrichten » publient un long article pour justifier la police bâloise, que dirige M. Miescher, conseiller d'Etat, d'avoir fait reconduire à la frontière allemande l'Alsacien Lallemand, réfractaire. Le journal bâlois constate qu'en droit fédéral les étrangers qui quittent leur pays pour se soustraire au service militaire ne peuvent pas être considérés comme des réfugiés politiques, que les cantons ne sont pas tenus de les accueillir, mais sont en droit de les renvoyer à la frontière.

C'est exact, mais le Conseil fédéral a fait savoir aux cantons, en 1894, ceci :

« On ne doit pas les livrer à la frontière » aux autorités de leur pays, car ce ne serait pas autre chose qu'une extradition effectuée contrairement aux dispositions de la loi. Il faut, bien plutôt, une fois qu'ils ont passé la frontière, les laisser libres d'agir à leur guise. » (« Feuille fédérale », 1895. II, 421.)

Les « Basler Nachrichten » ne citent pas ce texte, et pour cause. Elles ne nous disent pas que Lallemand ait été mis dans la possibilité de passer une autre frontière que la frontière allemande où, évidemment, « il n'était pas libre d'agir à sa guise ».

En fait, la police bâloise a commis un acte qui équivaut à une extradition. On en peut discuter au point de vue du droit, mais non pas au point de vue de l'humanité.



**Notre vie économique**

**Un boycott de l'Allemagne**

Les principales associations horlogères d'Allemagne dans une séance tenue le 15 mars 1916 dans les locaux du «Verband Deutscher Juweliere, Gold- und Silberschmiede», à Berlin, ont voté la résolution suivante, à l'unanimité:

«Vu l'attitude hostile d'une partie des fabricants d'horlogerie suisses vis-à-vis de leurs acheteurs allemands, les mandataires des associations soussignées décident de proposer à leurs membres, de boycotter à l'avenir les produits des fabricants qui fournissent des munitions aux ennemis de l'Allemagne, et de les engager à rompre immédiatement toutes relations d'affaires avec ces maisons». Un comité de boycott, nommé dans cette séance, dont les membres appartiennent aux différentes associations, est chargé de l'exécution du boycottage.

Berlin, le 1<sup>er</sup> avril 1916.

**Décisions du Comité de boycottage des associations professionnelles.**

Sont reconnus sans aucun doute comme fournisseurs de munitions et en conséquence boycottés à partir du 1<sup>er</sup> avril 1916:

- Tavannes Watch Co, Schwob frères & Co, à La Chaux-de-Fonds.
- Fabrique du Parc, Maurice Blum, à La Chaux-de-Fonds.
- Fabrique Movado, L. A. J. Ditesheim & frères, à La Chaux-de-Fonds.
- Fabrique Election, Les fils de U. Braunschweig, à La Chaux-de-Fonds.
- Fabrique National Watch, Georges Eberhardt & Co, à La Chaux-de-Fonds.
- Fabrique Vulcain, Ditesheim & Co, à La Chaux-de-Fonds.
- Fabrique Invicta, Fils de R. Picard & Co, à La Chaux-de-Fonds.
- Seeland Watch Co, à Madretsch-Bienne.
- Fabrique Léon Lévy & frères S. A., à Bienne.
- Fabrique Péry Watch, Dreyfus frères & Co, à Bienne.
- Fabrique Urania Watch, Goschler & Co, à la Heutte près Bienne.
- Fabrique Zénith, Georges Favre-Jacot & Co, au Locle.
- Fabrique Société anonyme Zénith, Comp. Française et Suisse d'horlogerie.
- Fabrique Le Phare, Barbezat-Baillod, au Locle.

**Une extension de cette liste est réservée.**

C'est un devoir d'honneur pour tous les Allemands, de rompre immédiatement leurs relations d'affaires avec les maisons boycottées et leurs acheteurs. Les stocks de marchandises, constitués avant le 1<sup>er</sup> avril 1916, ne sont pas soumis au boycott.

Berlin, 1<sup>er</sup> avril 1916.

**Le Comité de boycottage des Associations professionnelles**  
Karl MISCHKE.

**Une censure plus commode que la nôtre !**

On vient de supprimer le visa des télégrammes en Seine et Seine-et-Oise, après s'être rendu compte que la précaution était vaine et illusoire.

Nous connaissons, en effet, un village des environs de Paris où la mairie se trouvant à près d'un kilomètre du télégraphe et du bourg lui-même, on avait, au lieu de laisser le cachet à la mairie, confié ce cachet à un conseiller municipal du centre du village. Mais celui-ci allait aux champs; alors, il remettait son cachet à sa femme qui, lorsqu'elle se rendait au fond de son jardin cueillir ses haricots ou nettoyer les cabanes à lapins, l'emportait avec elle; et elle le déposait sur un banc voisin.

— Mère Machin! criait-on de loin. C'est pour une dépêche.  
— Vous l'trouverez sur l'banc !

**Deux questions**

Le département politique fédéral disait dans son premier communiqué sur le bombardement de Porrentruy: «La nationalité des aviateurs n'a pas été établie. On suppose que ce sont des Français.»

Cette supposition était gratuite, nettement malveillante et dangereuse. Gratuite, parce qu'on avait en main tout ce qu'il fallait pour ne pas la faire. Malveillante, parce qu'elle atteignait sans raison un peuple voisin et ami. Dangereuse, parce que notre ravitaillement dépend en grande partie du bon vouloir de ce peuple.

L'auteur responsable de ce communiqué est M. Hoffmann, conseiller fédéral et chef du département politique.

M. Hoffmann se sent-il encore à sa place au Conseil fédéral ?

A Porrentruy, le colonel de Perrot a profondément méconnu les droits du pouvoir civil, représenté par le préfet Choquard. Partageant l'erreur dans laquelle persistent certains officiers, malgré les déclarations formelles du Conseil fédéral, il a eu à l'égard de l'autorité légitime une attitude intolérable. La Suisse n'est pas le Pays d'empire et Porrentruy n'est pas Saverne.

Le colonel de Perrot est-il à sa place dans son commandement ?

F.-L. SCHULE.

(«Feuille d'Avis de Neuchâtel»).

**AVEU**

De M. Philippe Godet, dans la «Gazette de Lausanne», cet aveu suggestif:

«... Une des choses qui nous tourmentent le plus, c'est — il faut oser le dire sans ambages — c'est le sentiment que si jamais l'armée pouvait devenir impopulaire parmi nous, la faute en serait moins à ses malveillants détracteurs qu'à ses défenseurs naturels. Il y a des hommes qui, sans s'en douter, la compromettent par un esprit, des allures et des mœurs qui n'ont plus rien d'helvétique.»

**La faillite de l'Europe**

**Charges de la dette nationale**

Avant la guerre, les charges supportées par les différents pays d'Europe, s'élevaient annuellement en millions de francs, pour l'Allemagne: 210; l'Autriche: 800; la Bulgarie: 75; la France: 1,325; la Grande-Bretagne: 612,5; l'Italie: 425; la Russie: 1,150; la Serbie: 59; la Turquie (10): 250; le Danemark, 17,5; la Grèce: 50; la Norvège: 17,5; les Pays-Bas: 82,5; la Roumanie: 95; la Suède: 32,5; la Suisse: 10.

Au premier janvier 1916, ces charges s'élevaient respectivement pour l'Allemagne à 1,222,5; pour l'Autriche à 1,975; pour la Bulgarie à 92,5; pour la France à 2,500; pour la Grande-Bretagne à 2,200; pour l'Italie à 625 millions; pour la Russie à 2,700 millions; pour la Serbie à 105; pour la Turquie à 300; pour le Danemark à 25; pour la Grèce à 65; pour la Norvège à 22,5; pour les Pays-Bas à 130; pour la Roumanie à 115; pour la Suède à 42,5; pour la Suisse à 12,5.

Enfin au 1<sup>er</sup> août prochain les charges résultant des différentes dettes publiques se monteront annuellement aux sommes suivantes, en millions de francs: Allemagne: 1,585; Autriche: 2,500; Bulgarie: 110; France: 3,125; Grande-Bretagne: 3,150; Italie: 825; Russie: 3,625; Serbie: 125; Danemark: 27,5; Grèce: 68; Norvège: 25; Roumanie: 120; Suède: 47,5; Suisse: 22,5.

A cette même date du 1<sup>er</sup> août 1916, la charge par tête d'habitant sera en francs de 23,12 pour les Allemands; de 51,25 pour les Autrichiens; de 23,75 pour les Bulgares; de 50 pour les Français; de 56,25 pour les Anglais; de 23,75 pour les Italiens; de 20,87 pour les Russes et de 27,50 pour les Serbes.

**La vie à Varsovie**

Varsovie n'a plus son aspect d'autrefois; l'intense mouvement qui en faisait une des villes les plus animées de l'Europe n'existe plus. Les propriétaires de voitures publiques vu le prix exorbitant du fourrage, ont préféré renoncer à leur industrie: les chevaux ont été envoyés à l'abattoir. Aussi est-il fort difficile de se procurer un fiacre. D'autre part la circulation des tramways a été réduite, la quantité de houille fournie à l'usine centrale électrique étant tout à fait insuffisante pour permettre de maintenir l'ancien horaire. On va donc à pied.

Le soir, la ville est méconnaissable: au lieu des foules joyeuses qui encombraient les rues, on ne rencontre plus que de rares passants qui se hâtent vers leur demeure. Bien qu'il soit permis de circuler jusqu'à 1 h. du matin, à minuit la ville est ensevelie dans le silence le plus complet. Et ce silence dure jusqu'à l'aube, jusqu'à la formation des «queues» aux portes des boulangeries, premières manifestations de la vie de Varsovie qui s'éveille avec ses soucis de chaque jour.

**NOUVELLES SUISSES**

**BERNE. — Noyade.** — A Belp, un garçonnet de 4 ans et demi, Gottfried Widmer, laissé un moment sans surveillance, est tombé dans le canal d'une fabrique et s'est noyé.

**BALE. — Accident.** — Une dame âgée de 60 ans est tombée du marchepied d'un tram au moment où celui-ci se mettait en marche et a succombé quelques heures plus tard à une fracture du crâne.

**ARGOVIE. — Le feu.** — Un incendie, qui a pu être rapidement maîtrisé, a éclaté dans la fabrique de saucisses de Lenzbourg. Le feu a détruit pour dix mille francs de saucisses et de viande.

**GENEVE. — Un orage.** — Samedi soir, entre 6 h. 55 et 7 h. 20, un violent orage s'est abattu sur la ville, accompagné d'un fort vent, d'une pluie diluvienne, puis de grêlons de la grosseur d'une noisette.

**Agence des prisonniers de guerre.** — Voici la statistique de l'agence des prisonniers de guerre.

Renseignements communiqués aux familles de prisonniers:

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 1916: 59,737.  
Du 15 octobre 1914 au 31 mars 1916: 408,206.

Personnes reçues à l'agence:  
Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 1916: 6626.  
Du 15 octobre 1914 au 31 mars 1916: 71,970.

**CANTON DE NEUCHÂTEL**

**NEUCHÂTEL**

**Mystère à éclaircir.** — Un agent de police a trouvé au bord de l'eau vendredi après-midi, sur le quai Léopold-Robert, des habits ayant dû appartenir à un ouvrier. Ces effets devaient être là depuis plusieurs jours. Dans les poches se trouvaient un couteau militaire marqué K. H. et différents autres petits objets.

**Incendie mystérieux.** — Le 10 mars, à 4 h. du soir, un commencement d'incendie éclatait dans une salle du collège des Sablons, au 3<sup>e</sup> étage. Les dégâts eussent été importants sans la prompte intervention du concierge, aidé d'un serrurier, car l'on avait fermé la porte de la salle et enlevé la clé. Un mystère planait sur cette affaire et l'on ne pouvait soupçonner que la malveillance. La direction de police de la ville déposa une plainte chez le juge d'instruction, qui remit aussitôt l'affaire à la police de sûreté. On vient enfin de tirer la chose au clair. Il s'agit de deux «gosses», l'un âgé de 7 ans, l'autre de 8 ans, qui s'étaient réfugiés dans

cette salle pour y fumer des cigarettes et qui avaient jeté des allumettes enflammées dans une corbeille à papier. Ce qui paraît drôle, c'est que, voyant du feu qu'ils ne réussirent pas à éteindre, ils fermèrent la porte en emportant la clé.

**LE LOCLE**

**Concert de l'Espérance ouvrière.** — Nous apprenons avec plaisir que la société de chant l'«Espérance ouvrière» donnera un concert au Casino, dimanche soir, 16 avril.

Une partie du public loclois sera peut-être étonné qu'il existe en notre ville une société chorale appelée l'«Espérance ouvrière». Ce nom, jusqu'à ce jour, n'a pas encore été officiellement prononcé dans notre population. Qu'est-ce donc que ce groupe de chant ?

L'«Espérance», société de chanteurs que tout le monde connaît et qui, aujourd'hui, a plus de 25 ans d'existence, a cherché au début de cet hiver à se renouveler en augmentant son effectif et en se traçant une nouvelle voie. Elle est entrée en relation avec nos diverses associations ouvrières afin d'être mieux en mesure d'offrir plus directement aux ouvriers l'occasion de se récréer par l'étude du chant.

Les efforts faits dans ce sens ont été réjouissants, de nombreuses recrues ont été faites, un nouveau programme a été élaboré; en outre, en décembre 1915, il fut décidé que l'«Espérance» deviendrait l'«Espérance ouvrière».

Cette nouvelle société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1916 a eu de nombreuses répétitions, lesquelles ont été bien fréquentées par tous les sociétaires, anciens et nouveaux. Le travail, persévérant, consciencieux accompli par elle ces derniers mois lui permet aujourd'hui de se présenter au public sans crainte et de lui offrir un concert... payant.

Le programme (voir aux annonces) est choisi et varié et nous sommes persuadés que les exécutants sauront charmer leurs auditeurs.

Nous nous permettons donc de recommander ce concert. En plus, nous voulons souligner, étant donné les prix modestes des places, que nombre de personnes voudront encourager l'«Espérance ouvrière» et lui donner leur appui pour l'avenir. X.

**Concert d'abonnement.**

Nous avons goûté hier soir, au Temple français, une heure délicieuse. Le concert donné par M. Faller, organiste fut une audition remarquable où de belles œuvres musicales ont été rendues avec grâce, avec beaucoup d'expression et de finesse. Les nombreuses personnes qui ont eu le privilège d'assister à ce concert ont été fortement impressionnées par la musique admirable et pénétrante qu'elles y ont entendue et elles ont admiré sans réserve le beau talent des virtuoses que sont MM. Faller et Lacroix, violoniste. Par ce premier concert d'abonnement on peut juger de ce que seront certainement les autres concerts annoncés qui suivront; aussi est-ce avec plaisir que l'on se promet d'assister à ces prochaines auditions.

**Socialistes chrétiens.** — Pour rappel, séance ce soir à 8 h., au café de tempérance Gonseth. Présence urgente de tous les membres du groupe.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**Sections Réunies.** — Le comité général se réunit ce soir, à 8 h. précises, au local, Daniel JeanRichard 16.

**Conférence sur Zimmerwald.** — Nous rappelons que cette conférence, ainsi que nous l'avons annoncé, aura lieu ce soir, à 8 h. 1/2 précises au Cercle ouvrier. Les résolutions de la conférence de Zimmerwald seront combattues par G. Grumbach et défendues ensuite par E.-P. Graber. Puis un débat contradictoire suivra. C'est donc une soirée fort intéressante et éducative en perspective à laquelle chacun voudra assister. A ce soir au Cercle.

FEUILLETON DE «LA SENTINELLE»

53

**CŒUR DE SCEPTIQUE**

PAR

**HENRI ARDEL**

(Suite)

— Quelle infâme calomnie racontez-vous là? fit-il avec une violence qui l'ébranla toute, bouleversant ses nerfs d'une impression faite de peur et de plaisir... M'expliquez-vous de quel droit vous osez la forger ?

— La forger?... Ah ça, Robert, vous devenez parfaitement insolent!... Vous m'interrogez; mais me ferez-vous la grâce de me dire à quel propos j'aurais pris la peine d'inventer une pareille histoire?... Je ne suis pas un romancier, moi!... Si vous ne me croyez pas, allez en Angleterre, dans le comté de Cornouailles. Informez-vous... Et en attendant, songez au départ subit de votre fiancée, au moment même où vous ne pouviez manquer d'apprendre la petite anecdote concernant son père...

Elle s'interrompt, espérant qu'il allait lui répondre. A l'altération profonde de ses traits, elle avait maintenant la certitude qu'il était frappé en plein cœur, ainsi qu'elle l'avait souhaité. Il rencontra ses yeux noirs, splendides, qui l'examinaient, brillant d'une flamme de triomphe, et la voix âpre et méprisante, il lui jeta violemment:

— Quelle femme êtes-vous donc pour vous abaisser à de pareilles vengeances!

Elle releva le mot, redevenue maîtresse d'elle-même, souriante même dans la joie de son succès.

— Vous parlez de vengeance?... De quoi voulez-vous que je me venge?... De ce que vous êtes résolu désormais à porter tous vos hommages à la seule miss Lilian ? Vous êtes bien fat, mon cousin, et il vous faut renoncer à vos prétentions! Je sais bien que nous autres femmes nous contribuons fort à vous les donner; nous avons l'air de nous laisser prendre au prestige des noms célèbres dans les journaux, mais en réalité...

Il la regardait de ses yeux d'une clarté voyance sans merci; et tout à coup, elle se sentit entièrement pénétrée jusqu'au plus profond de son cœur. Une espèce de colère aveugle lui monta au cerveau à cette idée qu'il devinait aussi aisément que si elle les lui eût dits les mobiles qui la faisaient parler; et, le ton insultant, elle acheva, interrompant sa propre phrase:

— Réellement, miss Lilian avait bien joué son personnage de petite fille naïve et su vous amener là où elle prétendait. Il est vraiment dommage que la hardiesse lui ait manqué au dernier moment et qu'après avoir si bien réussi elle ait jugé à propos de disparaître mystérieusement avec sa tante...

Il ne l'entendait plus... Lilian, fille d'un homme flétri Lilian, présentée à lui comme une aventurière!... Et brusquement, tandis qu'il songeait à cela, l'âme torturée d'angoisse, dans sa pensée, se dressait la vision d'un délicieux visage de jeune fille, illuminé par deux yeux clairs et francs, par une bouche d'enfant rieuse. Si un homme lui eût

parlé comme Isabelle venait de le faire, il l'eût souffleté et tué. Mais, elle, il n'avait pas même le droit de l'effleurer d'un geste. Il devait résister à cette tentation folle qu'il avait de lui étreindre les poignets jusqu'à les lui briser pour lui faire avouer qu'elle avait menti en insultant Lilian.

— Alors vous prétendez, reprit-il encore rassemblant toute sa volonté pour se maîtriser, que l'accusation portée par vous contre le père de Mlle Evans est l'entière vérité ?

— Le père de miss Vincey, voulez-vous dire? Parfaitement; ne vous ai-je pas dit déjà que je tenais de sources très sûres les petits détails biographiques en question ?

L'accent d'Isabelle était si absolu qu'il ne douta plus cette fois de sa parole. Mais était-il donc possible que Lilian connût la vérité au moment où elle mettait sa main dans celle de l'homme qui avait foi en elle... Était-il vrai qu'elle se fût enfuie, effrayée par la pensée qu'il pouvait apprendre le secret qu'elle lui avait caché... Oh! s'il lui avait été possible de la voir, de lui parler... Mais où était-elle?... Il demanda une dernière fois:

— Et maintenant, me direz-vous de qui vous avez reçu les renseignements que vous venez de me donner?... Vous comprenez qu'ils sont assez graves pour que j'aie le droit de vouloir en connaître l'auteur, afin de le questionner à mon tour...

Elle secoua négativement la tête: — Pour un homme d'esprit, mon cher ami, vous vous montrez bien naïf... Alors vous supposez que je vais, de l'humeur où vous êtes, vous nommer la personne qui a été assez aimable pour m'instruire? Nullement! Allez, je vous le répète, dans le Cornouailles, Interrogez de droite et de gauche,

et vous serez bientôt suffisamment édifié, j'imagine. Ensuite, vous agirez comme bon vous semblera... Et je comprendrai qu'alors, avec vos opinions d'homme moderne sur l'atavisme, vous hésitez à poursuivre vos projets matrimoniaux.

Il ne lui répondit même pas. Il se leva, ayant la même impression que si d'interminables années s'étaient écoulées depuis le moment où il avait franchi le seuil de ce salon fleuri de roses.

— Je vous remercie, dit-il avec une indécriptible ironie, du grand intérêt que vous avez bien voulu montrer pour mon avenir et que je n'oublierai jamais...

Il la salua profondément. Elle répondit par un léger signe de tête. Comme au début de leur entretien, ses yeux étincelaient sous ses paupières un peu tombantes, et ses petites dents mordaient ses lèvres pourpres, éclairées par un sourire de triomphe.

Lorsque, quinze jours plus tard, Robert Norris débarqua d'Angleterre, il avait la preuve qu'Isabelle lui avait dit vrai au sujet de Charles Vincey.

(A suivre.)

**NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête**  
**REMEDE SOUVERAIN KEFOL**  
Bulle (10 godrons) 1.50. Ch. Bonaccia, ph<sup>o</sup> Genève  
Toutes Pharmacies, Régler le «KEFOL».



**Echecs.** — Le Club d'échecs du Cercle ouvrier s'est rencontré hier à St-Louis avec le Club d'échecs de Tramelan pour y jouer un tournoi amical, la séance de la rencontre qui avait eu lieu le 5 septembre dernier au Noirmont. La séance a eu lieu à l'Hôtel de l'Évêque. Sur 34 parties jouées, le Club du Cercle ouvrier en a gagné 20 1/2 contre 13 1/2 au Club de Tramelan, marquant ainsi une réelle supériorité sur son adversaire. Lors de la première rencontre, au Noirmont, le Club d'échecs du Cercle ouvrier avait vaincu avec peine le Club de Tramelan en gagnant 8 parties contre 7. Nos joueurs du Cercle sont donc en progrès et ne doivent pas s'arrêter en aussi bon chemin. Qu'ils persévèrent et d'autres victoires viendront bientôt récompenser leurs efforts.

**L'incendie de samedi.** — L'incendie de samedi s'est déclaré sur le palier de la lessiverie installée dans les combles. On suppose qu'une caisse à cendres, placée le vendredi soir, sur le plancher de bois, lui aura communiqué le feu qui, après avoir «mitonné» toute la nuit, a éclaté avec violence aux premières heures de la matinée.

La toiture de l'immeuble est détruite, ainsi que tout ce qui était entreposé dans les combles, notamment un grand nombre de chaussures. L'eau a causé dans les étages d'assez importants dégâts. Les réserves en sucre, farine, etc., de la confiserie seront rendues en grande partie inutilisables.

Le bâtiment est assuré pour 94,000 fr.

**Vol.** — Dimanche après-midi, alors que le cimetière était rempli de visiteurs, on a volé à un vieillard deux plantes qu'il venait de placer sur une tombe pendant qu'il allait remplir d'eau son arrosoir.

**Accident de vélo.** — Hier matin, à 10 h. 1/2, un jeune homme de 17 ans, M. H. Joly, habitant rue du Doubs 17 a été victime d'un accident de vélo. Comme il descendait la rue de Bel-Air à une forte allure, il n'a pas été maître de ses freins et, voulant faire le virage de la rue du Progrès, il vint s'abattre contre le trottoir. Relevé par des passants, il fut conduit au poste de police du quartier où il reçut les premiers soins du D<sup>r</sup> Brehm. Il n'est heureusement pas gravement atteint; il a eu une forte commotion à la tête et quelques égratignures. Après un moment de repos, il put regagner à pied son domicile.

**Concert.** — La location pour le concert de jeudi au Temple, donné par l'Union chorale, avec la collaboration de Mme Debogis-Bohy, cantatrice, est ouverte à la papeterie-librairie La Centrale, Léopold-Robert 31, où les membres honoires et passifs voudront bien échanger leur bon.

**«La Nuit de la Toussaint» à l'«Aurore».** — A vrai dire, cette société littéraire fut heureusement inspirée en portant au programme de sa soirée de samedi 8 courant, «La Nuit de la Toussaint», drame alsacien de Charles Grandmougué. On n'eût pas joué «La Nuit de la Toussaint» il y a quelques années; s'y fut-on aventuré, le public n'aurait point vibré comme aujourd'hui, et son enthousiasme eût été moins unanime, moins réfléchi.

Le talent des acteurs s'est joué des obstacles; avec sincérité, ils ont dépeint les luttes intestines d'une famille alsacienne d'aujourd'hui, lié de la façon la plus émouvante le drame domestique au drame social, tracé enfin un tableau réaliste, pittoresque aussi, du peuple alsacien franchement fidèle à son passé et résistant toujours aux obligations aussi bien qu'aux sourires de l'envahisseur. Il en est résulté une exécution frémissante de vie et toute vibrante de passion. L'ensemble de l'interprétation est bon. Le rôle de Michel Walther est bien tenu par M. Fritz Egger. M. A. Fivaz a composé d'une façon vraiment réussie, le vieux Mathias. D'ailleurs, actrices et acteurs, tous ont fait preuve, chacun dans sa partie, des plus justes et des meilleures qualités.

G. R.

**De bonne humeur**

Il y a des rencontres amusantes. C'est ainsi que l'autre jour voisinaient au Conseil général, sur les bancs du centre radical, M. P.-Z. Perrenoud, M. Hänggi et M. Léon Gentil.

D'un côté un homme qui avait rendu à l'industrie horlogère de notre ville le service de chercher à l'implanter à Londres, d'un autre un ouvrier horloger, souffrant, ayant souffert et devant souffrir encore du chômage. Avouez que cette camaraderie a dû être piquante. Un ouvrier quelque peu indépendant, quelque peu fier, ayant un gramme d'esprit de solidarité, aurait dit à l'autre: Ne m'approchez pas ou je vous prends par le fond de votre pantalon.

L'amour du pompon et ce sale amour-propre qui a toujours suscité dans la classe ouvrière des lâcheurs permettent probablement au remonteur Léon Gentil d'enjamber sur tout cela. Il est probablement très fier de pouvoir s'asseoir au côté de M. P.-Z. Perrenoud et de se dire son ami. L'ami de M. Paul-Zélim, éééh! àûm! côôô! àûm! côôô, cô! Ça pose quelqu'un... pas vrai!

M. Léon Gentil voisina de même avec M. Hänggi, propriétaire-entrepreneur. La discussion sur les maisons communales paraissait être particulièrement désagréable à ce dernier. Le locataire Léon Gentil, lui, était béat. Bah! qu'est-ce que cela peut bien me faire, à moi, les prix des loyers, pourvu que je puisse m'asseoir près d'un propriétaire!

Côôô! côôô! éééh! àûm! Et quand vint le vote, l'ouvrier-locataire Gentil leva docilement la main en la glorieuse compagnie de MM. Paul-Zélim l'ex-

porteur et Hänggi le propriétaire-entrepreneur. C'est donc UN OUVRIER qui fit pencher la balance. Ma foi, moi, le vieux dégrossisseur, ça me dégoûte ces apôtres-là. LYSIS.

**CHRONIQUE SPORTIVE**

Les matchs du dimanche

A Bâle, le match entre F. C. Winterthour (Weltheim) et F. C. Bâle I, reste nul par 2 à 2.

A Zurich, F.-C. Zurich bat Youngs Felows par 3 à 0.

A Saint-Gall, F. C. Saint-Gall bat F. C. Bruhl par 4 à 1.

A Lausanne, Montriond I a battu Etoile I (La Chaux-de-Fonds) par 2 buts à 0.

Chaux-de-Fonds bat Nordstern par 2 à 1.

Après une très intéressante partie et du reste tout à son avantage, Chaux-de-Fonds a battu Nordstern par 2 buts (réussi par Daucourt et Perrenoud II) à 1 but.

A la mi-temps, chaque équipe était à égalité, 1 à 1, et ce ne fut que durant la seconde moitié que Chaux-de-Fonds réussit le second but qui lui assura l'avantage.

A noter que les montagnards jouèrent sans Haudenschild et Vital Robert tous deux retenus au service militaire.

Très bon arbitrage de M. Henniger (Club Athlétique de Genève).

Après cette rencontre, (Ch.-de-Fonds III-b bat Etoile III-b par 5 buts à 0.

**LA GUERRE**

**FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE**

Communiqué français

A l'ouest de la Meuse, faible activité de l'artillerie au cours de la nuit.

A l'est de la Meuse, nous avons fait quelques progrès dans les boyaux, au sud du village de Douaumont et pris, au sud-ouest, environ 150 mètres de tranchées ennemies.

Deux attaques allemandes, à la grenade, contre nos positions du bois de la Caillette, ont été repoussées.

En Woëvre, nuit relativement calme.

En Lorraine, un coup de main, tenté par l'ennemi sur un de nos ouvrages de la région d'Emberménil, a complètement échoué. L'ennemi a subi quelques pertes.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Communiqué allemand

Communiqué officiel du grand quartier général du 9 avril:

«La situation est en général sans changement sur tous les fronts.»

**Raid d'avions sur l'île Oesel**

Communiqué allemand

Le 8 avril, quatre aéroplanes de la marine ont attaqué le camp d'aviation de Papensholm, près de Kielkond, sur l'île Oesel. 20 bombes ont été jetées sur le camp. Des quatre avions qui prirent l'air pour la défense deux ont été forcés d'atterrir. Malgré le violent bombardement, nos appareils sont rentrés indemnes.

**L'opposition socialiste en Saxe**

La presse de Dresde annonce que pour la première fois, depuis la guerre, les socialistes ont voté contre le budget 1916-17 à la deuxième Chambre de Saxe.

**Liebknecht accuse**

A la Chambre des députés, Liebknecht a attaqué les membres de la Commission des Cultes, les accusant d'avoir joué de fausses manœuvres. Il a aussitôt été rappelé à l'ordre.

L'orateur ayant déclaré que le crime de Serajewo avait été accueilli par beaucoup comme «une grâce du ciel», les cris de: «Fi donc! Misérable! Rustre! Jetez-le à la porte!» se sont fait entendre.

La majeure partie des membres du centre et du parti conservateur ont quitté la salle.

Liebknecht ayant été rappelé à l'ordre trois fois, le président de la Chambre lui a retiré la parole.

A la séance de vendredi au Reichstag, Liebknecht, d'après le sténogramme officiel, a été amené à renouveler ses accusations contre le gouvernement à propos de l'emploi des prisonniers de guerre. Voici l'extension du passage de son discours.

«Dans les camps de prisonniers de guerre en Allemagne, on pousse des prisonniers russes, français et anglais systématiquement à des services de guerre traîtres à leur patrie. J'ai les documents sous ce rapport en mains. (Grand tumulte). C'est une grave rupture du droit des gens. (Rappel à l'ordre.) Il a été formé une brigade irlandaise (Rappel à l'ordre). Il faut que je profite de l'occasion pour mettre cette honte au pilori. (Interruptions tapageuses).

La parole est ensuite retirée à Liebknecht. Lors de la discussion du budget de la marine, Liebknecht a encore reproché au gouvernement allemand d'avoir mis la guerre en scène sous le mot d'ordre (Parole) de lutte contre le tzarisme.

Au moment de quitter la tribune, le député Liebknecht a crié à l'assemblée: «Messieurs, ayez honte, cela est indigné.»

**La bataille de Verdun**

PARIS, 9. — L'ennemi semble adopter, une fois de plus, une nouvelle tactique, confirmant, par ce changement, l'échec de ses précédents essais.

Après avoir foncé sur les deux ailes de la fois, dans des actions concomitantes il en

vient maintenant aux attaques alternées, tantôt à l'est, tantôt à l'ouest de la Meuse. En ce moment, c'est dans le secteur de la rive gauche que le combat continue avec le plus d'ardeur.

Les Allemands ont renouvelé, dans la nuit du 7 avril, leur tentative de la veille pour déboucher de Haucourt. Elle leur a permis de s'implanter dans deux petits ouvrages avancés, au sud du hameau et à l'est. C'est là un tout petit succès local, sans importance pour notre ligne.

Au contraire, à l'est, ils ont été arrêtés par nos feux et ont dû laisser de nombreux cadavres sur le terrain.

Au sud-est de Béthincourt, nous avons continué à reprendre, à la grenade, les boyaux de l'ennemi a pris pied sur 300 mètres de longueur dans la nuit du 6 avril.

Tout notre front Béthincourt-Mort-Homme-Cumières a été soumis encore à un bombardement incessant.

Le 8 dans la journée, par contre, à l'est de la Meuse, la canonnade s'est ralentie. L'infanterie est au repos. Rien à signaler dans ce secteur, sinon un coup de main à la grenade enrayé par notre feu sur une de nos tranchées au nord de la croupe du fort de Vaux.

L'adversaire a tenté une opération analogue en Champagne, à la suite d'une sérieuse préparation d'artillerie; mais cette diversion a rencontré le même insuccès.

Au total, ce n'est plus là qu'une série de combats de détail très localisés. L'action se morcelle et traîne en longueur. Mais les Allemands se trompent s'ils espèrent laisser la constance des défenseurs de Verdun par des mesquineries qui ne laissent pas d'être coûteuses aux assaillants.

**LES DÉPÊCHES**

**Furieux assauts autour de Verdun**

Les attaques allemandes refoulées

PARIS, 10. — Officiel du 9, à 23 heures:

En Argonne, notre artillerie a exécuté des concentrations de feu sur les voies de communications de l'ennemi. Nos batteries lourdes ont canonné, pendant ces opérations, les secteurs voisins, où il y avait d'importants rassemblements de troupes et des colonnes en marche dans la région Montfaucon-Nantillois.

Près de la cote 285, nous avons fait sauter une mine, qui a comblé les tranchées adverses sur une assez grande longueur et détruit un petit poste.

A l'ouest de la Meuse, la bataille violente, qui a duré toute la journée, s'est engagée sur l'ensemble de notre front depuis Avocourt jusqu'à Cumières, et s'est même étendue sur la rive est du fleuve. L'évacuation préméditée du saillant de Béthincourt, effectuée la nuit dernière, nous avait permis d'établir une ligne continue partant du réduit d'Avocourt, longeant les premières pentes boisées à l'ouest de la cote 304, puis la rive sud du ruisseau de Forges, au nord-ouest de Haucourt, et rejoignant nos positions un peu au sud du carrefour des routes Béthincourt-Chat-tancourt. Toute cette ligne, violemment attaquée par l'ennemi, a résisté aux assauts les plus furieux. Sur le front du Mort-Homme-Cumières, l'offensive allemande a subi un échec sanglant. Les colonnes d'assaut ennemies, qui débouchaient en formations denses du bois de Cumières, ont été prises sous nos feux de mitrailleuses et nos tirs d'artillerie et se sont dispersées en abandonnant des centaines de cadavres sur le terrain. Toutes les tentatives dirigées sur le Mort-Homme ont été également refoulées avec des pertes importantes. Une action offensive simultanée, lancée sur nos positions depuis le bois d'Avocourt jusqu'au ruisseau de Forges, s'est heurtée à une résistance acharnée de nos troupes, qui ont partout repoussé l'adversaire. Enfin, une attaque menée sur un de nos ouvrages situé au nord-est d'Avocourt, à la lisière sud du bois, et qui avait réussi à prendre pied un instant dans nos tranchées en a été rejetée aussitôt par notre contre-attaque.

A l'est de la Meuse, très grande activité de l'artillerie ennemie sur nos organisations de la côte du Poivre et de la région Douaumont-Vaux, ainsi que sur l'ensemble de nos deuxième lignes. Elle a été maîtrisée par nos tirs de barrage. Les attaques d'infanterie n'ont pas pu réussir à déboucher.

En Woëvre, bombardement intermittent.

**Pendant que le populo la crève...**

BERLIN, 8. — (Wolff). — Les bénéfices nets réalisés en 1915 par les huit plus grandes banques de Berlin atteignent 138 millions de marks, dépassant ainsi de 27 millions les bénéfices réalisés l'année précédente.

Il est caractéristique que les bilans accusent une forte augmentation des comptes créanciers, qui atteignent 6 milliards 356 millions, tandis que les comptes débiteurs restent presque inchangés, à 3 milliards 749 millions. Ceci est d'autant plus remarquable que, pendant la période du dernier trimestre 1915, ont dû être versées les souscriptions au troisième emprunt de guerre.

En outre, les valeurs liquides sont partout considérablement renforcées.

**La participation du Portugal**

PARIS, 9. — On annonce pour ces jours-ci un décret concernant la mobilisation partielle des armées portugaises. Les classes de 1911 seront les premières appelées. Elles fourniront au moins 100,000 hommes.

L'intervention armée du Portugal ne tardera pas à se produire.

**Appel sous les drapeaux**

LONDRE, 8. — (Havas.) — Une proclamation appelle sous les drapeaux les hommes de 18 et 19 ans.

**Allocutions aux troupes**

BERLIN, 10. — La «Gazette de Cologne» apprend qu'au cours du séjour du cardinal Hartmann à Berlin, celui-ci a été prié de se rendre sur le front allemand à Verdun, pour aller visiter les troupes. Accompagné de

plusieurs prédicateurs, le cardinal Hartmann adressera des allocutions aux troupes.

**Révoltes**

BUCAREST, 10. — Le journal roumain «Libertatea» annonce qu'à Plojeshti de sérieuses révoltes ont éclaté parmi les populations à propos de la cherté des vivres. Plusieurs boutiques de marchands furent dévalisées, la police dut intervenir. Elle procéda à de nombreuses arrestations. Des manifestations politiques succédèrent aux bagarres.

A propos du ravitaillement de la Roumanie, on apprend que la conférence entre les représentants de la Roumanie et le ministre des finances bulgare a abouti à un accord relatif à un échange de denrées et de marchandises de toutes sortes.

**L'assassinat projeté de tous les chefs d'Etat d'Europe**

PARIS, 9. — On mande de Londres au «Journal»:

«Suivant une dépêche de Chicago, on aurait découvert, dans cette ville, un complot anarchiste pour l'assassinat de tous les chefs d'Etat d'Europe.

«Une déclaration formelle du procureur général assure que la liste des victimes commençait par le tsar et le kaiser ensuite.»

**La liberté en Russie**

PETROGRADE, 10. — La Cour de justice de Moscou a ordonné la destruction du livre «la Russie et les Russes», de l'écrivain Nicolas Tourguéneff.

Cet ouvrage, qui date de 1847 et traite du servage en Russie était édité par le professeur Kisewetter, sous les auspices de l'Académie impériale des sciences, détentrice des archives de la famille Tourguéneff.

**Théâtre incendié**

HEREFORD (Angleterre), 9. — Vendredi, un incendie a éclaté sur la scène d'un théâtre, au cours d'une représentation donnée par des enfants, en faveur des soldats. Cinq enfants ont été brûlés vifs, une douzaine d'autres ont été transportés à l'hôpital dans un état critique. Malgré la panique, aucun autre accident grave n'est à déplorer.

**La ligne Soleure-Berne**

SOLEURE, 10. — Dimanche a eu lieu, au milieu d'une affluence considérable, l'inauguration de la nouvelle ligne Soleure-Berne, à laquelle assistaient des représentants officiels des cantons de Berne et Soleure, et du département fédéral des chemins de fer.

Une réception officielle a eu lieu, d'abord dans la matinée à Soleure, puis un train emportant les invités a parcouru la nouvelle ligne. Des réceptions avaient été organisées à chaque station. Un banquet officiel a été servi à Jegenstorf, au cours duquel des toasts ont été portés, célébrant l'amitié séculaire entre Berne et Soleure.

La ligne sera ouverte à l'exploitation aujourd'hui lundi.

**Victoire socialiste à Yverdon**

YVERDON, 9. — Le cercle d'Yverdon a élu député au Grand Conseil, par 404 voix sur 678, Maurice Lavanchy, ajusteur aux ateliers de montage de wagons des C. F. F., présenté par le parti socialiste.

Le candidat officiel, M. Jules Bonnet, négociant, présenté par le parti radical et appuyé, en vertu de l'entente conclue aux élections générales de 1913, par le parti libéral, a réuni 257 voix.

**Décapité**

BIENNE, 9. — Samedi le caporal infirmier A. Favre, de Cormoret, en voulant sauter sur le train de La Chaux-de-Fonds déjà en marche, est tombé sous les roues et a été littéralement décapité.

Le caporal Favre avait obtenu une permission pour pouvoir assister au mariage de sa sœur.

**Votation**

FRAUENFELD, 10. — Dans la votation populaire de dimanche, la nouvelle loi sur la chasse, prévoyant l'introduction du système de la chasse louée, a été repoussée par 16,565 voix contre 7352.

Sur 72 communes, quatre seulement ont une majorité acceptante.

**Union ouvrière suisse**

ZURICH, 10. — Le Comité de l'Union ouvrière suisse, réuni dimanche à Zurich, en séance ordinaire de printemps, a approuvé le rapport annuel et les comptes, ainsi que le budget pour 1916, et a entendu un rapport de Greulich, secrétaire ouvrier, sur la situation actuelle des ouvriers.

Il résulte de ce rapport que les luttes syndicales augmenteront par suite du renchérissement et, selon le rapporteur, les ouvriers doivent prendre position contre les charges qui leur sont imposées par des impôts indirects et les droits douaniers.

**Conducteurs des C. F. F.**

LUCERNE, 10. — Dimanche a eu lieu, à Lucerne, une assemblée de conducteurs de tous les arrondissements des C. F. F., qui avait réuni plus de 400 participants, pour discuter une réorganisation des conditions du travail et de l'avancement.

L'assemblée a voté, avant de se séparer, une résolution tendant à proposer à la direction générale des C. F. F. une réorganisation du service des conducteurs, réorganisation qui peut s'effectuer sans dépenses supplémentaires.

Abonnez-vous à „La Sentinelle”, seul quotidien romand qui défend les intérêts de la classe ouvrière.



# Cinéma PALACE

Ce soir et demain

# CABIRIA

Le grand drame historique en 8 actes  
Orchestre LOVATO

Prix des places : 2 fr., 1 fr. 50, 1 fr. 20, 1 fr., 0 fr. 50.

Vendredi : La suite des **Mystères de New-York**

Sous peu :

**Le Nègre Maciste de Gabiria**

dans un grand drame policier en 5 actes 9987

## TEMPLE FRANÇAIS

Portes : 7 1/2 h. JEUDI 18 AVRIL 1916 Concert : 8 1/4 h.

# Concert de l'Union Chorale

M<sup>me</sup> DEBOGIS-BOHY, soprano

M<sup>me</sup> A. LAMBERT-GENTIL, pianiste

Direction : M. G. Pantillon, prof. H21188C9985

Prix des Places : Galeries numérotées, fr. 3.— et 2.—; Amphithéâtre de face numéroté, fr. 2,50; Amphithéâtre de côté, fr. 1,50; Parterre de face, fr. 1.—; Parterre de côté, fr. 0,50.

Billets en vente à l'avance à la **Papeterie-Librairie LA CENTRALE**, Léopold-Robert, 31. — Le soir du concert, à la porte de la Tour.

## Commune de La Chaux-de-Fonds

Par suite de décès, le poste

### d'Officier d'Etat-Civil

de la circonscription communale de La Chaux-de-Fonds est mis au concours. OBLIGATIONS : celles déterminées par la Loi et les Règlements. Traitement Fr. 3600 avec haute paie de Fr. 900 acquise en vingt ans. Adresser les inscriptions avec certificats à l'appui, à la Direction de Police, jusqu'au 15 avril 1916. La Chaux-de-Fonds, le 5 avril 1916. 9920

Conseil Communal.

# Coopératives Réunies

Grand et beau choix de

## Chaussures d'Eté

aux magasins coopératifs : 9875

**CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE**

Rue du Progrès 88 Rue du Pont 3

Les plus bas prix. Confection soignée.

# Chaussures Magasin THOENIG

COURTELARY

Grande liquidation de **Bottines** à lacets ou à boutons, ainsi que **Richelieux** pour dames et catéchumènes, noir et couleur, à des prix défiant toute concurrence.

Il y a, de même, un lot de **Bottines** et **Richelieux** pour enfants et fillettes.

Cette liquidation durera d'ici au 25 courant au plus tard. 9979 Se recommande.

# BENZINE de HOUILLE

1<sup>re</sup> qualité, vient d'arriver en petite quantité

Prière de s'inscrire de suite **Droguerie du Parc, Parc 71**

# Robes et Blouses Brodées

Les Nouveautés de la Saison sont arrivées  
Grand choix dans tous les genres et qualités

Prix sans concurrence

## AUX BRODERIES UNIVERSELLES

SONDEREGGER & C<sup>o</sup>

5, Léopold-Rob. Léopold-Rob. 5

## Comptable-Correspondant

Jeune homme, 18 ans, sortant de l'Ecole de Commerce après trois années d'études, cherche place en qualité de comptable-correspondant anglais, ou tout autre emploi, dans maison de commerce. — Offres sous chiffres A. 1000 Z. au bureau de la « Sentinelle ».

## Remonteurs

On demande quelques remonteurs d'échappements pour pièces 10 1/2 cylindre. Engagement aux pièces ou à la journée. Entrée de suite. 9914

Lugermann & Morisson  
La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 90

## Décoteur

pour pièces 11-13" ancre est demandé par fabrique **AURÉOLE**, rue du Parc 128. 9925

## Décoteur-Visiteur

On demande un décoteur-visiteur, spécialement pour pièces 11" cylindre. Engagement à la journée. Place stable et bien rétribuée. — S'adresser par écrit sous chiffre N. S. 9915 au bureau de *La Sentinelle*.

On demande 9905

## Jeune homme

pour volurier dans petit moulin. Traitement : 6 à 700 fr. par an, nourri et logé, etc. — S'adresser à E. Bardey, Moulin de Chay, par Quingey (Doubs), France.

## Tailleurs

On demande deux bons ouvriers tailleurs pour les grandes pièces. — S'adresser chez M. Frei, marchand tailleur, Serre 32. 9936

Jeune fille connaissant les travaux d'un ménage soigné cherche place dans bonne famille. — S'adresser au bureau de « La Sentinelle ». 9903

Apprenti. On cherche place pour un jeune garçon comme apprenti achevateur d'échappements ancre. — S'adresser au bureau de *La Sentinelle*. 9919

A un bon cordonnier on donnerait du travail au dehors. — S'adresser chez M. André Manera, Paix 73. 9973

Charron On demande un jeune ouvrier charron très diligent. S'adresser chez M. Roux, Léopold-Robert 114. 9968

Régleuse On demande une jeune fille, de préférence **orpheline**, pour lui apprendre le métier de régleuse. Entièrement chez sa maîtresse. — S'adresser au bureau de « La Sentinelle ». 9969

## Poseur de cadrans

connaissant bien le lanternage, est demandé de suite ou dans la quinzaine. — S'adresser au bureau de la S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, Léopold-Robert 22. H21166C 9884

## Jeune fille

On cherche une jeune fille sortant des écoles, pour aider au commerce et apprendre un bon métier. Gage à convenir.

S'adresser à Mme Dumont, coiffeuse, rue Léopold-Robert 12. 9977

## Peintres en bâtiments

capables, sont demandés de suite. — S'adr. à M. H. Danhaud, entrepreneur, rue du Commerce 123. 9978

## 2 remonteurs

et 1 achevateur d'échappement pour grandes pièces ancre sont demandés au comptoir Gindrat-Delachaux & Co, rue du Parc 132. 9974

## 3 bicyclettes

dans les prix de fr. 60 à fr. 70, ainsi que plusieurs 9980

## Motos

usagées dont les prix varient de 250 à 600 francs, provenant d'une faillite, sont à vendre au

Magasin THOENIG, à Courtelary  
Grand choix d'accessoires de vélos.

Ouvriers ! Abonnez-vous à LA SENTINELLE.

## Erreur ne fait pas compte !

Les véritables **Pastilles Wybert-Gaba** ne se font qu'à la **Pharmacie d'Or**, à Bâle. Elles ont une réputation de 70 années et sont toujours souveraines contre la toux, les maux de gorge, bronchites, influenza, asthme, etc.

Les **Wybert Gaba** ne se vendent qu'en boîtes de 1 franc. 9695

Important commerce d'épicerie demande

# Caviste expérimenté

Offres par écrit, sous chiffres R 9946 C, au bureau du journal.

# Décolletages

On demande, pour le 1<sup>er</sup> Mai, un chef mécanicien et plusieurs ouvriers mécaniciens sachant également faire le petit outillage.

S'adresser Fabrique **INVICTA, La Chaux-de-Fonds**. 9983

# Restaurant sans Alcool

Le Locle • Place du Marché • Le Locle

RESTAURATION A TOUTE HEURE

Diners depuis Fr. 0.70

Tous les jours : Gâteaux aux fruits. — Salle réservée pour Dames et Sociétés.

Se recommande, **H. FANAC-SAHLI**.

## Secours aux Suisses nécessiteux résidant dans les Etats belligérants

La Commission centrale nous prie de publier ce qui suit : Jusqu'au 31 mars dernier, le total des dons ascende à fr. **1,215,000.** — On a dépensé jusqu'ici :

A Paris	Fr. 339,479.—
A Besançon et Morteau	» 50,175.—
Dans les régions françaises envahies par l'armée allemande	» 28,865.—
En Belgique	» 30,956.—
En Allemagne	» 68,687.—
En Autriche	» 14,822.—
En Russie	» 10,949.—
En Angleterre	» 1,007.—
En Italie	» 2,559.—
En Turquie	» 4,411.—
Pour divers	» 7,193.—
<b>soit</b>	<b>Fr. 559,103.—</b>

Il y a lieu de réserver :  
Pour secours à des compatriotes rentrés momentanément en Suisse. Fr. 121,500.—  
Pour la garantie donnée à la Société helvétique de St-Quentin » 8,000.—  
Pour le crédit ouvert à la légation suisse à Rome » 8,000.—  
**soit Fr. 137,500.—**

La Commission centrale ne se propose pas d'adresser présentement un nouvel appel. Elle devra donc consacrer aux dépenses courantes tout ou partie des sommes qui avaient été mises de côté pour le paiement de loyers arriérés à Paris. C'est la raison pour laquelle ces sommes ne figurent plus aux réserves dans le tableau ci-dessus. Toutefois, et pour autant qu'il le faudra, la Commission ne renonce nullement à s'occuper des loyers en question à l'expiration du moratoire.

Pour le Comité cantonal neuchâtois :

Le président, Philippe **GODET**, professeur.  
Le secrétaire, Paul-Eug. **HUMBERT**.

## Boucherie-Charcuterie Ed. SCHNEIDER

Rue du Soleil, 4

Aujourd'hui et demain 7512

## BOUDIN frais

## UN RETARD

de règles est rapidement combattu par l'emploi des Capsulines Emmenagogues de l'**Institut Hygie, à Genève**. Prix : Frs 5.50.

## Paul et Fern<sup>d</sup> BECK

Tapissiers

se recommandant pour tout ce qui concerne leur profession. Prix réduits pendant la guerre. 9885

Jaquet-Droz 13 Industrie 9

Crocs, Cerclorets, Bêches

Triandines, Râteaux, etc.

**J. Bachmann**

Léopold-Robert 26 9721

Service d'Escompte Neuchât. 5%

## Pignon

à remettre pour époque à convenir, de 2 chambres à 2 fenêtres, 2 alcôves, cuisine et dépendances, gaz, électricité, lessiverie. — S'adresser chez M. Robert-Welti, Puits 21.  
A la même adresse, à vendre un potager à bois, bouilliroire, bien conservé, et une couleuse. 9967

## Aux Crétêts

A louer pour le 31 octobre 1916, à l'ouest du collège, dans maisonnette en construction, **rez-de-chaussée** de 3 chambres, salle de bains installée, gaz et électricité, jardin potager et belles dépendances. **Pignon** de 2 chambres, salle de bains installée, gaz et électricité, jardin potager et dépendances. — Pour consulter les plans, s'adresser le soir chez M. Fritz Baumann, rue des Jardins 27. H21124C 9921

## La Commune

offre à louer de suite ou pour époque à convenir :

**Au Vieux-Colège** Une grande cave voûtée utilisée jusqu'à aujourd'hui par un commerce de vins en gros. 9938

**Anciens Abattoirs** Loges pouvant être utilisées comme hangars, écuries ou entrepôts. S'adresser Géranie Marché 18.

## La Commune

offre à louer pour le 30 avril 1916 :

**Banneret 2** logement de 4 chambres, cuisine, vestibule fermé et éclairé, dépendances, part à la buanderie, cour et jardin. Fr. 51 par mois. — S'adresser rue du Marché 18. 9981

Logements. A louer, pour le 30 avril, deux petits logements de 2 pièces, bien au soleil, lessiverie, cour et jardin. Prix fr. 25. — S'adresser rue du XII Septembre 10, au rez-de-chaussée (Bel-Air). 9947

**Chambre.** On demande à louer une chambre et une cuisine, si possible quartier Est. — S'adresser le soir entre 6 et 7 heures chez M. Paul Burnier, Crêt 22. 9960

On achète toujours

# Vieilles Laines

pour la Suisse, depuis fr. 3.10 et

fr. 5.--

le kilo

ainsi que Etoffes de laine, Cuivre, Laiton, Plomb, Zinc, vieux caoutchoucs, chiffons, au plus haut prix.

Au Magasin Rue du Stand 6

L. Rachel

— Se rend à domicile —

**A louer.** On offre à louer, rue Léopold-Robert 6, un beau logement de 2 chambres, cuisine, corridor et dépendances, gaz et électricité installés. Prix fr. 32. — S'adr. au Magasin L. Rachel, Stand 6. 9989

**A louer** pour le 30 avril, au Bas-Monsieur, un superbe appartement de 3 grandes pièces, cuisine, jardin et grandes dépendances, situé au bord de la route cantonale et à quelques minutes de la gare. Convient aussi pour séjour d'été. — S'adresser rue du Pont 6, au 1<sup>er</sup> étage. 9975

**Couturières.** On demande de suite des ouvrières tailleuses pour dames. — S'adresser chez Mlle Froidevaux, rue du Pont 6.

**Poussette** A vendre belle poussette anglaise, dernier modèle, très peu usagée. Excellente occasion. — S'adresser rue des Combettes 2 (Bel-Air), 2<sup>me</sup> étage à gauche. 9982

**Piano** On demande à acheter un piano usagé, bon état, paiement comptant. — Faire offres sous H 15242 C à Haasenstein & Vogler, ville. 9985

**On demande à acheter 100 bouteilles** fédérales. — S'adresser rue du Grenier 41, au 3<sup>me</sup>. 9909

**Vélo.** On demande à acheter un vélo usagé, en bon état. — Détail et prix par écrit sous G. P. 9918, bureau de *La Sentinelle*.

**On demande à acheter** un petit char d'enfants en bon état. — S'adresser rue du Progrès 87, 2<sup>me</sup> étage. 9929

**On achèterait** d'occasion une selle en bon état. A la même adresse à vendre une table ronde noyer massif. — S'adresser à M. Pittet, Charrière 19a. 9898

**A vendre** une grande table pour tailleur ou repasseuse et un fourneau à repasser avec cinq fers. — S'adresser rue du Temple-Allemand 107bis, 1<sup>er</sup> à droite. 9901

**A vendre** 1 contrebasse, 1 vieux violon 4/4, 1 clarinette no. 1 flûte, 2 mandolines. Bas prix. S'adresser à M. R. Manns, rue de la Charrière 22. 9908

**A vendre** une charrette d'enfant, à l'état de neuf. — S'adr. rue du Commerce 135, au 2<sup>me</sup> étage à droite. 9952

**A vendre** un petit char à pont et une bascule avec poids ; on échangeait contre un potager à bois. — S'adresser Serre 57, au rez-de-chaussée. 9954

**Poussette.** A vendre une poussette à 4 roues, bien conservée, à bas prix. — S'adr. Ph.-H. Matthey 27, plainpied à gauche. 9904

## Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 8 avril 1916

**Naissances.** — Queloz, André-Alfred-Germain, fils de Germain-Alcide-Joseph, commis postal, et de Maria-Victorine née Tourdin, Bernois. — Vuagneux, Elisabeth-Marcelle, fille de Jules-Théophile, confiseur, et de Bertha née Steinmann, Neuchâtoise. — Bandelier, Charles-André, fils de Paul-Edmond, employé postal, et de Ida-Adèle née Geiser, Bernois.

**Promesses de mariage.** — Bourquin, Jules-Albert, horloger, et Tissot-Daguette, Blanche-Mathilde, horlogère, tous deux Bernois. — Conrad, Georges-André, horloger, et Voumard, Blanche-Irène, employée de bureau, tous deux Bernois.

**Mariages civils.** — Mathez, William-Numa, remonteur, Bernois, et Binz née Buzzo, Frida-Marie, ménagère, Badoise. — Alvazzi, Georges, mécanicien, Italien, et Magli, Frida, horlogère, Soleuroise. — Rais, Alfred-Victor, agriculteur, et Barben, Marie-Anne, tous deux Bernois.

**Décès.** — 2430. Arnould, Hulda, fille de Arnold et de Marthe-Hulda née Haldmann, Bernoise, née le 5 mars 1916. — 2431. L'Éplattier, Charles-André, fils de Charles-Alfred et de Louise-Martha née Steiner, Neuchâtois, né le 4 décembre 1915.

## Etat-civil de Neuchâtel

**Promesses de mariage.** — Robert-Alexandre Convert, dessinateur, et Marguerite-Jeanne de Blottitzki, les deux à Paris.

**Décès.** — 6. Cécile-Eugénie Wavre, née le 13 novembre 1856. — Rosina-Magdalena-Elisabeth Marti, née le 2 février 1831.

## Etat-civil du Locle

Du 8 avril 1916

**Naissance.** — Otto, fils de Emil-Albert Neuenchwander, employé C. F. F., et de Lina née Hauser, Bernois.

**Promesses de mariage.** — Vermot-Petit-Outhenin, Louis-Paul, horloger, Neuchâtois, et Bossot, Clotilde-Juliette, tailleur, Fribourgeois. — Boucard, Charles-Paul, horloger, Neuchâtois, et Castella, Marguerite-Louise, tailleuse, Fribourgeoise.